



ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Formation initiale

1 jour (7 heures)

PUBLIC

- Salariés ou agents désignés par le chef d'entreprise pour lutter contre un départ de feu

PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis

EFFECTIF

- De 4 à 10 participants

INTERVENANTS

- Sapeur-Pompier et/ou formateurs en sécurité incendie diplômés SSIAP 1 et/ou SSIAP 3

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise
- Formation pratique et opérationnelle

LIVRABLES

- Livret de formation

NOS TARIFS

- | | |
|--------------------|----------------|
| ▪ Interentreprises | 190,00 € |
| ▪ Intra-entreprise | Nous consulter |

OBJECTIFS

- Être capable d'adopter la bonne conduite à tenir en présence d'un départ de feu ; de manipuler et d'intervenir en toute sécurité avec un extincteur sur un départ de feu.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable d'intervenir efficacement sur un départ de feu en utilisant les moyens de première intervention appropriés sur un feu naissant et en procédant à son extinction en toute sécurité
- Connaître et être capable d'appliquer les consignes de sécurité et d'urgence inhérentes à l'établissement ; et maîtriser les procédures d'évacuation
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique.

VALIDATION

- Une attestation de fin de formation validant les acquis des participants est délivrée par le dispensateur de la formation.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

- 1 an. Recyclage annuel obligatoire (*Règles APSAD*).



ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Formation initiale

1 jour (7 heures)

PROGRAMME

NOTIONS THÉORIQUES : D'UN DÉPART DE FEU VERS UN INCENDIE

- Les causes d'un départ de feu
- La naissance d'un feu : *la combustion, la théorie du feu, le triangle du feu et ses composants*
- Les classes de feu
- Les modes de propagation du feu
- La différence entre un feu et un incendie
- Les conséquences d'un incendie
- Quelques chiffres

CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Les principes de la réglementation : les priorités
- Les différents codes réglementaires et contractuels à prendre en compte
- Les obligations du salarié et de l'employeur

APPRÉHENDER LES RÔLES ET LES MISSIONS DES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Composition de l'équipe de première intervention : rôle et missions des EPI
- Organisation de l'intervention des EPI selon le référentiel APSAD R6
- Comment articuler son intervention avec les autres intervenants incendie (équipers d'évacuation, SST, ...)

ÊTRE CAPABLE D'IDENTIFIER DIFFÉRENTS MOYENS D'EXTINCTION

- Les procédés et les agents d'extinction et leurs rôles
- Les extincteurs et les robinets d'incendie armés (RIA) : *principes et fonctionnement*
- Les extincteurs et les robinets d'incendie armés (RIA) : *nomenclature, emplacement et signalisation - la vérification - les étiquettes de contrôle - visite applicative*
- La manipulation des extincteurs et des RIA sur feu réel
- Extinction d'une fuite de gaz enflammée

ADOPTER LA BONNE CONDUITE FACE À UN DÉPART DE FEU

- Les consignes incendie en vigueur au sein de son entreprise
- Les moyens d'alarme
- Les consignes d'évacuation

ÊTRE CAPABLE DE MENER LA PRÉVENTION INCENDIE AU QUOTIDIEN

Pour les modalités et délais d'accès à cette formation, contactez-nous :



Standard : 02 62 02 67 20

Réunion : dck.contact@gmail.com
 Web : <https://www.dck-formation.re>



DCK Conseil et Formation
 Siège social : 10, lotissement
 Canabady 1 - 97410 Saint-Pierre
 Siret : 533 569 745 00052



- Du lundi au jeudi De 08h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30
- Le vendredi De 08h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

☑ Formation en intra-entreprise

Du « sur-mesure », la garantie d'un contenu personnalisé

Les **dates** et **lieux** de formation sont définis ensemble pour s'adapter à votre organisation de travail.

Le **programme** peut être **adapté** à votre contexte et modifié en fonction de vos attentes.

Cette formation peut être réalisée **dans vos locaux** ou en dehors si vous ne disposez pas de salle adaptée.

☑ Formation en interentreprises

Un calendrier des formations mis à disposition de votre personnel

Vous pouvez **planifier** la formation voulue à partir d'un calendrier existant qui vous propose plusieurs dates.

Selon la **disponibilité** de vos collaborateurs.

Un mode de formation qui facilite le **partage d'expérience** entre les stagiaires issus de plusieurs entreprises et secteurs d'activité.

Suivi et appréciation des résultats

- ☑ Feuilles de présences signées par les stagiaires et l'intervenant par demi-journée
- ☑ Évaluation formative ou certificative en fin de formation
- ☑ Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- ☑ Remise du questionnaire de satisfaction à chaud

Organisation

Modalité	<input checked="" type="checkbox"/> Formation en présentiel <input type="checkbox"/> Formation en E-learning
Rythme	<input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> En discontinu
Horaires	À définir ensemble

Contactez votre référente : Patricia De Coninck au 0693 90 16 04

Cette formation est accessible :





ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Recyclage

1/2 journée (4 heures)

PUBLIC

- Équipiers de première intervention (EPI) désignés par le chef d'entreprise pour lutter contre un départ de feu

PRÉREQUIS

- Être équipier de première intervention (EPI)

EFFECTIF

- De 4 à 10 participants

INTERVENANTS

- Sapeur-Pompier et/ou formateurs en sécurité incendie diplômés SSIAP 1 et/ou SSIAP 3

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise
- Formation pratique et opérationnelle

LIVRABLES

- Livret individuel de formation

NOS TARIFS

▪ Interentreprises	150,00 €
▪ Intra-entreprise	Nous consulter

OBJECTIFS

- Maintenir ses connaissances en prévention incendie, techniques d'intervention et d'évacuation. Afin de maintenir un niveau opérationnel efficace.

COMPÉTENCES VISÉES

Être capable d'intervenir efficacement sur un départ de feu en utilisant les moyens de première intervention appropriés sur un feu naissant et en procédant à son extinction en toute sécurité

Connaître et être capable d'appliquer les consignes de sécurité et d'urgence inhérentes à l'établissement ; et maîtriser les procédures d'évacuation

Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique.

VALIDATION

- Une attestation de fin de formation validant les acquis des participants est délivrée par le dispensateur de la formation.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

- 1 an. Recyclage annuel obligatoire (*Règles APSAD*).



ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Recyclage

1/2 journée (4 heures)

PROGRAMME

RAPPELS THÉORIQUES

- D'un départ de feu à l'incendie : la combustion, la théorie du feu, le triangle du feu et ses composants, les classes de feu, les modes de propagation du feu
- La réglementation liée à la sécurité incendie
- Les rôles et les missions des acteurs de la sécurité
- Les différents moyens de première intervention
- Les procédés et les agents d'extinction et leurs rôles
- Les extincteurs et les robinets d'incendie armés (RIA) : principes et fonctionnement
- Les consignes spéciales de son entreprise
- Les moyens d'alarme
- Les consignes d'évacuation

RAPPELS PRATIQUES

- La manipulation des extincteurs et des RIA sur feu réel
- Extinction d'une fuite de gaz enflammée
- Les consignes spéciales de son entreprise
- Les moyens d'alarme
- Les consignes d'évacuation

Pour les modalités et délais d'accès à cette formation, contactez-nous :



Standard : 02 62 02 67 20

Réunion : dck.contact@gmail.com
 Web : <https://www.dck-formation.re>



DCK Conseil et Formation
 Siège social : 10, lotissement
 Canabady 1 - 97410 Saint-Pierre
 Siret : 533 569 745 00052



- Du lundi au jeudi De 08h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30
- Le vendredi De 08h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

☒ Formation en intra-entreprise

Du « sur-mesure », la garantie d'un contenu personnalisé

Les **dates** et **lieux** de formation sont définis ensemble pour s'adapter à votre organisation de travail.

Le **programme** peut être **adapté** à votre contexte et modifié en fonction de vos attentes.

Cette formation peut être réalisée **dans vos locaux** ou en dehors si vous ne disposez pas de salle adaptée.

☒ Formation en interentreprises

Un calendrier des formations mis à disposition de votre personnel

Vous pouvez **planifier** la formation voulue à partir d'un calendrier existant qui vous propose plusieurs dates.

Selon la **disponibilité** de vos collaborateurs.

Un mode de formation qui facilite le **partage d'expérience** entre les stagiaires issus de plusieurs entreprises et secteurs d'activité.

Suivi et appréciation des résultats

- ☒ Feuilles de présences signées par les stagiaires et l'intervenant par demi-journée
- ☒ Évaluation formative ou certificative en fin de formation
- ☒ Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- ☒ Remise du questionnaire de satisfaction à chaud

Organisation

Modalité	<input checked="" type="checkbox"/> Formation en présentiel <input type="checkbox"/> Formation en E-learning
Rythme	<input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> En discontinu
Horaires	À définir ensemble

Contactez votre référente : Patricia De Coninck au 0693 90 16 04

Cette formation est accessible :

